



Syndicat Indépendant des Commissaires de Police

Paris, le 2 Septembre 2008

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Syndicat Indépendant des Commissaires de Police a appris avec étonnement la mutation précipitée de notre collègue, Dominique ROSSI, qui depuis plusieurs années assumait la lourde responsabilité de la coordination des services de sécurité en Corse.

S'il est évident que le S.I.C.P. revendique et assume pour notre corps les postes à hautes responsabilités, tel que celui qu'occupait notre collègue, il reste indéfectiblement attaché au respect des règles d'équité qui doivent présider à toute mesure de déplacement autoritaire telle que celle qui vient d'être mise en oeuvre.

Or, dans le cas présent, il ne peut que nous apparaître disproportionné et hâtif de sanctionner ainsi un haut fonctionnaire de la police nationale, alors que depuis plusieurs années il satisfaisait aux contraintes d'un poste hors normes. La nature de l'évènement qui a provoqué son éviction et la rapidité de la mesure prise appellent de multiples interrogations alors qu'il n'est pas démontré que la stratégie retenue par les forces de sécurité a été préjudiciable à la sauvegarde des intérêts du particulier dont la villégiature a été investie.

Dominique ROSSI peut être assuré de notre plein et entier soutien. Nous veillerons toujours à ce que les mérites comme les responsabilités des commissaires de police soient appréciés à l'issue d'un processus de réflexion objective et non dans l'immédiateté la plus subjective.

Le Président
Olivier BOISTEAUX